

ANNEE 2018

Délibération n°

20180073

SEANCE PUBLIQUE DU 27 DECEMBRE 2018

Date de convocation : 19/12/2018

Date d'affichage : 28/12/2018

Nombre de conseillers en exercice :

Nombre de présents : 13

Pouvoirs : 3

Nombre de votants : 16

Vote : 16

Pour : 16

Abstention : 0

Contre : 0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE
BASSUSSARRY**

L'an deux mille dix-huit, le 27 décembre à 18h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal de la mairie, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 19 décembre 2018, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Paul BAUDRY, Maire et Ms Michel LAHORGUE, Francis DAVRIL, Claude YAOUANC, Hugues BIGÉ, Frédéric ETCHEGARAY, Michel KLISZ, Pierre SORHAITS, Michel GOÑY.

Mmes Dominique GALLOT, Chantal BONZON, Sophie DELETTRE, Brigitte ETCHEVERRY.

Absents excusés : Mmes Annie UHALDEBORDE (pouvoir à Mme Dominique GALLOT), Dominique VIGIER (pouvoir à Michel GONY), Marie-Dominique GAY (pouvoir à Michel LAHORGUE).

Secrétaire de séance : M. Francis DAVRIL.

**OJ n°2 : Décision modificative n°1 sur le budget
annexe IGELDIA**

Rapporteur, M. Claude YAOUANC :

L'exécution du budget nécessite certaines augmentations de crédits. Ces augmentations sont les suivantes :

➤ **Section d'investissement** :

• **Dépenses réelles** :

Chap. 16 – Cpte 16876 : + 205 000€

Recettes réelles :

Chap. 16 – Cpte 16876 : - 345 000€

- **Recettes d'ordre :**

Chap. 040 - Cpte 355 :
+ 550 000€

205 000€

➤ **Section de fonctionnement :**

- **Dépenses réelles :**

Chap. 65 – Cpte 6522 : + 910 000€

- **Dépenses d'ordre :**

Chap. 042 – Cpte 71355 : + 550 000€

1 460 000€

- **Recettes réelles :**

Chap. 70 – Cpte 7015 : + 1 460 000€

Le Conseil Municipal,

- **Après** avoir entendu les explications apportées,
- **Après** en avoir délibéré,
- **Vote** les augmentations de crédits proposées.

Pour extrait certifié conforme



Le Maire,
Paul BAUDRY.

*Transmis à M. Le Sous-Préfet de Bayonne,
Publié et rendu exécutoire le : 28/12/2018*

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 28/12/2018
- Par transmission au Contrôle de Légimité le 28/12/2018